

# L'IDENTITÉ DE VALENCE

Compte-rendu des travaux du Conseil des sages de Valence

VILLE DE  
**VALENCE**

## AVRIL – (RE)CRÉATIONS DE PRINTEMPS

Ateliers et découvertes artistiques pour les plus jeunes



## JUIN – FÊTE CHAMPÊTRE

Parc de l'Épervière



## JUILLET – FESTIVAL SUR LE CHAMP !

Concerts gratuits et animations estivales



## SEPTEMBRE – FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Dégustations de produits locaux et démonstrations de professionnels



## DÉCEMBRE – FÉÉRIES D'HIVER

Grande roue, village de Noël, feu d'artifice...



# L'IDENTITÉ DE VALENCE

Compte-rendu des travaux du Conseil des sages de Valence

## I - Rappel chronologique

Le Conseil des sages de Valence (CDSV), dont la création a été décidée par le conseil municipal le 30 juin 2014, était constitué officiellement le 2 février 2015 et ses 21 membres désignés<sup>1</sup>.

Au cours de sa première réunion plénière du 20 février 2015, le CDSV débattait du premier thème de réflexion qui lui était soumis :

*"Valence ne dispose pas d'un marqueur fort qui associe naturellement la ville à une activité économique, à un temps de son histoire, à une manifestation culturelle de grande renommée ou même à un produit-phare. Sans doute ce constat est-il défavorable à Valence tant au plan interne (sentiment d'appartenance, communauté de destin, fierté...) qu'au plan extérieur (attractivité économique, tourisme, reconnaissance et rayonnement).*

*Il est par conséquent proposé au CDSV de porter une réflexion sur l'identité de Valence."*

Le CDSV s'est réuni cinq fois en réunion plénière les 20 février 2015, 10 avril 2015, 19 juin 2015, 21 janvier 2016, 4 mars 2016.

Les trois commissions constituées se sont réunies les 27 avril 2015 (commission 1 – Valence, ville d'eau), 2 et 5 mai 2015 (commission 2 – Valence, ville d'art et d'histoire), 5 et 9 juin 2015 (commission 3 – Valence, siège de pépinières d'excellence).

Une séance animée par Nicolas DARAGON, Maire de Valence, s'est tenue le 23 octobre 2015 afin que le CDSV soit informé des grands projets du mandat 2014-2020.

Une réunion a été consacrée à l'audition de Viviane RAGEAU, directrice du service Ville d'art & d'histoire.

Les trois co-présidents ont entendu à deux reprises Mme ENO, directrice du service d'information de la ville de Valence (19 novembre et 17 décembre 2015).

---

1.- Jean-Marc Abattu, Abdelkamel Allaoua, Mikael Akrimi, Alain Balsan (co-président), Jean-Claude Banc, Jacques Bellemin, Jacques Bénévisse, Émile Brunel, Ramon Campos, Fabrice Cazziti, Arnaud Dürrleman, Pierre Estéouille, Michel Faure, Marlène François, Agnès

Garelli (co-présidente), Thomas Joulie (démissionnaire), Jean-Claude Massot, Anne Mazuray, Viviane Schwartzmann, Hélène Serain (co-présidente), Henri Siranyan.

## II. Observations générales

1. L'exposé des motifs préalable à la question posée repose sur une évidence : le nougat à Montélimar, la chaussure à Romans, les papes ou le théâtre à Avignon, la BD à Angoulême... Valence n'a rien de semblable.

Ce constat de carence est récurrent depuis des décennies. Les municipalités successives se sont penchées sur la question, sans pouvoir apporter de solution malgré, parfois, l'appel à des cabinets spécialisés.

On a vu « *Valence, centre de tourisme* » (1933), « *Valence, ville-étape* », « *Valence, plaque tournante* », « *Valence, capitale du Rhône-Moyen* »...

La Chambre de Commerce de Valence, l'Office de tourisme, la Jeune Chambre économique en ont débattu.

Le conseil des sages ne pouvait prétendre rivaliser avec les professionnels du *marketing* municipal.

Les entretiens avec Mme ENO ont démontré que le CDSV ne recevait pas la mission de rechercher un slogan ou une image publicitaires mais qu'il convenait de s'en tenir à la question finale elle-même : « *Il est par conséquent proposé au CDS de porter une réflexion sur l'identité de Valence.* »

2. Le risque était important de voir le CDS se transformer en commission extra-municipale en proposant des réformes de détail.

Si tous les travaux ont été dominés par le souci d'avoir une vision élevée s'inscrivant dans une réflexion à plus ou moins long terme, il a été néanmoins jugé opportun d'annexer au présent document de synthèse l'important catalogue des suggestions évoquées à l'occasion des différentes réunions ; s'il s'agit bien de détails, il aurait sans doute été regrettable d'en perdre la trace.

3. La question s'est aussi posée de savoir si les travaux du CDSV étaient en adéquation avec les projets dominants de la municipalité.

La réunion du 23 octobre 2015 a montré que les réflexions du CDSV, loin d'être en marge, voire en opposition, avec cette prospective (L'Épervière, la cité de la gastronomie), s'y inséraient parfaitement.

4. Trois thèmes n'ont cessé d'émerger durant tous les échanges.

Dans l'ordre décroissant de récurrence : le passé historique et monumental de Valence, l'eau et la spécificité d'excellence d'activités valentinoises.

5. Le CDSV s'est délibérément cantonné à la problématique valentinoise tout en ayant conscience que la nouvelle répartition territoriale (agglomération, Rovaltain) pouvait élargir les données.

### **III. Présentation du fruit des réflexions du Conseil des sages**

Le terme *identité* doit-il être pris, ici, avec sa signification du XVIII<sup>e</sup> siècle, *caractère de ce qui est permanent*, ou celle du XIX<sup>e</sup> siècle, *caractères permettant d'identifier* ?

Pour nous, il s'est agi de rechercher les éléments qui caractérisent la ville sans perdre de vue l'argument porteur de la question (son absence d'image originale).

Nous avons donc partagé l'exposé, précédé d'une vision introductive générale, en deux parties :

#### 1/ Quelle est l'identité concrète et actuelle de Valence tant auprès des Valentinois que de ses visiteurs occasionnels.

Cette première question a été traitée en deux étapes :

##### *1.1- État des lieux.*

Il s'agit d'un inventaire aussi exhaustif que possible du patrimoine bâti et naturel de Valence.

Le premier a une caractéristique essentielle, qui lui a permis d'obtenir le label « *Valence, ville d'art et d'histoire* ». On peut trouver à Valence les traces de vingt siècles d'architecture urbaine, et non d'une seule époque de l'histoire.

Le second est, lui aussi, d'une rare abondance : les canaux, le Rhône, les parcs...

##### *1.2 - Propositions d'améliorations.*

Le CDSV a constaté que le patrimoine de Valence est souvent caché, peu ou pas entretenu et que des interventions au coût modeste permettraient une mise en valeur souhaitable.

#### 2/ Quelle pourrait être l'identité future de Valence.

Il s'agit ici de prospective avec trois étapes :

2.1 - Effacer les deux erreurs d'urbanisme valentinois « historiques » qui ont gravement handicapé la ville, la voie de chemin de fer et l'autoroute.

2.2 – Mettre en valeur la vocation de Valence *pépinière d'excellence* dans les domaines universitaire, culturel, industriel.

2.3 – Envisager des créations nouvelles.

\*

\* \*

Sur un plan pragmatique, comment présenter à la municipalité de Valence le résultat de nos nombreux échanges ? Deux solutions s'offraient à nous :

Rédiger un document de synthèse résumant les travaux des trois commissions. L'avantage résidait dans la clarté corrélative à la simplification ; l'inconvénient était la disparition de beaucoup de réflexions d'apparence anodine mais d'un intérêt suffisant pour être conservées.

La seconde solution était de présenter tel quel, sans autre correction que de pure forme, le fruit du travail de rédaction de chacun des trois groupes constitués *in fine*. L'inconvénient réside dans la disparité de l'expression, le caractère souvent redondant des suggestions, l'aspect *pointilliste* d'un catalogue urbanistique.

C'est pourtant la voie que nous avons choisie pour plusieurs raisons.

La disparité de style exempte l'ensemble de toute monotonie ; la redondance, loin d'être un obstacle à la compréhension, montre que les vingt membres du Conseil des sages, malgré la disparité de leurs origines géographiques, culturelles, professionnelles ou autres, n'ont cessé de s'accorder sans réserve sur l'essentiel des points évoqués. Ici *bis repetita placent* car la reprise multiple d'une proposition confirme son importance ou son urgence. Enfin, le détail des parcours urbains et naturels nous a semblé devoir être intégralement conservé. Les Valentinois, élus ou non, ignorent trop souvent les richesses de leur ville. Peu d'études exhaustives sur le patrimoine de Valence ont été réalisées et ce document tente, au moins, de représenter une image complète de la ville.

## Sommaire :

Prologue. État des lieux de l'existant.....	page 6
<b><i>Première partie : L'identité de Valence aujourd'hui</i></b>	
Chapitre I.- Patrimoine architectural et historique...	page 9
Chapitre II.- Le patrimoine naturel et végétal.....	page 10
<b><i>Seconde partie : L'identité de Valence demain</i></b>	
Chapitre I.- Reconquête des bords du Rhône.....	page 14
Chapitre II.- La blessure du chemin de fer.....	page 15
Chapitre III.- Pépinière d'excellence.....	page 15
Chapitre IV.- Mise en place des projets.....	page 16
Annexe 1.- Parcours du patrimoine architectural... de la ville basse à la 1 <sup>o</sup> terrasse	page 19 à 29
Annexe 2.- Du centre ancien vers la ville du XIX <sup>o</sup> ..	page 30 à 35
Annexe 3.- Parcours du patrimoine naturel & végétal.. Promenade sur la 3 <sup>o</sup> terrasse	page 36
Annexe 4.- Descente vers la 2 <sup>o</sup> terrasse .....	page 37 à 43
Annexe 5.- De la 1 <sup>o</sup> terrasse vers les bords du Rhône	page 44 à 54
En guise de synthèse.....	page 55

## Prologue

### État des lieux de l'existant

Du fait du titre il est convenu que ne sont abordés ici ni les travaux d'amélioration ni les projets en cours (par exemple la *Cité de la Gastronomie...*).

Ce qui touche à l'économie et au commerce n'est pas pris en compte non plus.

Ce résumé de l'existant doit permettre aux deux autres groupes de travail de proposer une mise en valeur et de prendre de la hauteur pour envisager des pistes d'un « Valence au futur. »

Valence se présente avec les charmes d'une ville moyenne située dans le premier département *bio* de France. Les marchés de Valence drainent tout au long de la semaine les productions locales vers les Valentinois.

Aux portes du Midi, elle est construite sur trois niveaux : la ville basse, le centre-ville et les Hauts-de-Valence. Les Valentinois s'y sentent bien globalement. Pourtant Valence est méconnue et ses habitants pourraient en profiter beaucoup plus si....

C'est là que commence notre propos.

La ville de Valence possède un réseau de canaux (17 km), avec une faune et une flore rares, ayant pour origine plusieurs résurgences en provenance du Vercors. Ces canaux se jettent dans le Rhône au port de l'Épervière mais le cheminement pour les suivre n'est pas indiqué. Quelques associations veillent à leur protection mais la mise en valeur de cette richesse est sous-exploitée.

L'entretien du port de plaisance de l'Épervière, premier port fluvial de plaisance unique en Europe, laisse à désirer ; des bateaux à l'abandon jonchent des terrains qui deviennent inaccessibles et dangereux. Le fort potentiel de ces lieux est inexploité. Sans parler du toueur *Ardèche* à l'abandon. Il a 120 ans, a été sauvé de la casse pour finir dans l'indifférence générale alors qu'il est le témoin d'un morceau de vie important pour le Rhône. Quelques panneaux signalétiques existent mais, sans évoquer le fait que le lieu risque de devenir dangereux, aucun projet n'a abouti pour le mettre en valeur. La belle promenade qui va du centre-ville à l'Épervière est inexistante du point de vue des Valentinois et surtout des touristes. L'Épervière est complètement coupée du centre du fait qu'il n'y a aucun moyen de transport commun pour y accéder et pas de signalétique pour s'y rendre par des moyens de transports doux.

La ville de Valence a la chance d'avoir onze beaux parcs dont trois particuliers : le Parc Jovet, le parc Jean-Perdrix et le parc de Valensolles qui n'a pas plus de lien avec l'Épervière que le parc Jovet ; certains proposent des activités à la belle saison tel le Parc Jovet qui accueille les petits sous ses magnolias pour des lectures joyeuses ou des jeux au nouvel espace-enfants ou qui permet encore aux Valentinois de se livrer au sport en plein air.

Mais certains sont en friche comme le parc des Trinitaires. Il y a le côté *soft* du chemin au bas des Trinitaires mais le haut est abandonné. Seul un jardin partagé résiste au milieu de cette friche boisée.

Des promenades existent dans différents lieux de Valence mais elles sont ni entretenues (Chemin des contrebandiers) ni signalées ou fort mal.

Au cœur du beau Champ-de-Mars, un monument emblématique, le kiosque Peynet, le plus grand symbole de l'amour à Valence, est sous-exploité. Un grand amoureux de Peynet parfaitement ignoré a réuni toute une collection de ses œuvres depuis 25 ans (c'est la 2<sup>e</sup> plus grande collection Peynet au monde!).

La ville de Valence possède un patrimoine architectural passionnant qui va des vestiges de la Rome antique à nos jours soit 2000 ans d'histoires à travers de nombreux monuments essentiellement situés en centre-ville pour les plus anciens, excepté notre musée entièrement rénové près de la cathédrale dont le parvis, qui offre un magnifique panorama sur le Rhône et les ruines de Crussol, n'est pas un lieu accueillant car non aménagé.

Pour accéder à toute cette diversité, Valence manque de signalétique, de parcours thématiques qui mettraient en valeur et aideraient les valentinois à comprendre le passé architectural et l'histoire de Valence. La quantité de panneaux d'information devrait être amplifiée. Les touristes sont livrés à la seule lecture du plan du centre-ville.

La ville de Valence est une ville universitaire qui accueille 10 000 étudiants. C'est le premier site délocalisé de France suite à la volonté politique de faire accéder au baccalauréat 80% des jeunes (antenne délocalisée de l'Université Grenoble Alpes). Valence a fait le choix de formations publiques et non privées. C'est une pépinière d'excellence.

Valence offre 120 formations, 60 établissements publics et privés sous contrat, une école d'ingénieurs, d'infirmières, un pôle littéraire, économique et de la vie de l'étudiant à Latour-Maubourg et un pôle scientifique à Briffaut.

Quelques écoles de renommée dont une école de la 2<sup>ème</sup> chance, le lycée professionnel Amblard des métiers d'art joaillerie pour jeunes et adultes avec un internat hors Valence ou encore l'école de couture au lycée professionnel Victor-Hugo, ne sont pas mises en valeur auprès des valentinois. Les événements organisés par ces écoles sont célébrés dans d'autres villes !

Pour accueillir toute cette jeunesse, Valence manque de certaines structures d'accueil. Les internes de quelques écoles ne peuvent être accueillis sur Valence même.

Globalement des structures d'hébergement pourraient être envisagées dans le futur pour les scolaires de l'étranger (échanges), pour les stagiaires, pour les touristes. Cet habitat n'apparaît pas comme une priorité pour les professionnels du logement.

Le point fort de Valence réside dans le fait que c'est une ville moyenne, à dimension humaine et qu'il ne faut pas perdre cet avantage en cherchant la notoriété d'une métropole.

Ayant beaucoup d'atouts insuffisamment mis en valeur, les tirer vers l'excellence paraît, dans un premier temps, le meilleur choix à faire en prévoyant un programme sur le long terme. Cela ne peut être effectué que par une volonté politique avec une campagne de communication envers la population valentinoise. La difficulté restant de mettre en synergie tous ces atouts.

Aujourd'hui le projet de réhabilitation du parc de l'Épervière et celui de la cité de la gastronomie peuvent être des déclencheurs d'attractivité, tout comme faire le choix du thème de l'amour avec le kiosque Peynet peut en être aussi un autre (image romantique de la France pour les touristes du monde entier).

En ce qui concerne l'existant c'est le manque de signalétique forte pour les touristes, les étudiants et les Valentinois et la réhabilitation de certains monuments qui restent des points faibles.

## **Première partie**

### **L'identité de Valence aujourd'hui**

Le conseil des sages préconise de nombreuses actions à partir de l'existant, dans le but de conforter et de mettre en valeur l'identité de la ville. Certaines, à coût raisonné, seraient réalisables à court et moyen termes, d'autres, plus exigeantes, pourraient faire l'objet d'un programme à plus long terme et d'une étude plus approfondie.

Dans l'hypothèse de leur adoption par le conseil municipal, les propositions devraient être clairement traduites dans des décisions opposables sur le long terme au-delà des vicissitudes politiques.

Deux axes prioritaires se dégagent de la réflexion :

Le premier concerne l'architecture locale et le patrimoine historique avec la reconquête du parcours historique reliant l'ancienne abbaye des Dames de Soyons à la première terrasse *via* la place de la Pierre et la côte Saint-Martin.

Le second concerne le paysage naturel et végétal, avec les trois terrasses et ses cheminements piétons, l'eau et les canaux, les parcs et jardins s'achevant vers les rives du Rhône.

### **Chapitre Un. Le patrimoine architectural et historique**

#### **Section 1.- De la ville-basse au bord du Rhône vers la première terrasse du centre ancien**

Situé en entrée de ville pour les itinéraires nord-sud et ouest, ce quartier est la première image perçue par les visiteurs en transit. Historiquement, il était le point de départ de l'itinéraire vers la deuxième terrasse de Valence. À ce titre, il nécessite une attention toute particulière de restructuration totale. Les voies d'accès par l'est sont plus diffuses et ramènent quasiment systématiquement aux berges du Rhône.

L'accessibilité pour tout public en direction du centre-ville est un point majeur qui devra trouver une réponse sans laquelle ce quartier demeurera exclu du centre ancien quels que soient les projets.

Ce parcours comporte vingt et une étapes dont le détail figure **annexe 1** avec des préconisations d'intervention.

## **Section 2.- Du centre ancien vers la ville du XIX<sup>e</sup> siècle**

Ce parcours conduit du Champ-de-Mars aux boulevards en passant par le quartier de la gare, se poursuit aux quartiers Pont-du-Gât et Latour-Maubourg. Il comporte dix étapes, elles aussi traitées avec des suggestions d'intervention consignées **annexe 2**.

En conclusion à ce chapitre, parmi ces nombreuses recommandations, réalisables à plus ou moins long terme, le conseil des sages souligne surtout l'importance de ne pas compromettre l'avenir par des décisions hâtives dues à une simple méconnaissance ou une absence d'anticipation.

Valence dispose d'un patrimoine remarquable, souvent oublié ou ignoré.

Toutes les époques sont représentées de la période romaine au XX<sup>e</sup> siècle en passant par le Moyen-âge et la Renaissance au travers de son architecture et de ses différents styles (Renaissance, Rococo, Art nouveau, Art déco, Moderne).

De manière générale, la signalétique et des panneaux explicatifs comme un fléchage de circuits piétons font défaut dans la ville.

Le conseil des sages souligne que priorité devrait être donnée :

- sur la Ville-basse avec une opération phare autour et avec *Les Dames de Soyons* en point central.
- sur la maison Dupré-Latour dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine historique avant qu'il ne soit trop tard.
- sur le tènement de l'école Perrochon dont l'enjeu est capital, qui devrait rester sous la maîtrise de la ville en cohérence avec les Dames de Soyons.
- comme la Bourse du travail à l'enjeu urbanistique majeur.
- et enfin porter une réflexion approfondie sur le devenir de la prison avant toute intervention irréversible.

## **Chapitre Deux. Parcours du patrimoine naturel & végétal**

De la même façon que nous avons parcouru Valence en traversant son patrimoine architectural et historique, nous empruntons le chemin inverse et redescendons de la troisième terrasse de Lautagne vers les berges du fleuve traversant parcs et jardins grâce aux cheminements piétons apaisés ou tout simplement au fil de l'eau des canaux.

Nous insistons sur la protection et la valorisation :

- des deux « coulées vertes » orientées nord/sud, situées pour l'une au pied de la première terrasse et sur la deuxième terrasse pour la suivante.
  - de l'ensemble des canaux et des cheminements piétons, liaisons entre ces coulées vertes composant un véritable maillage.
- 
- Avant tout itinéraire, une place particulière doit être donnée aux cèdres du Liban à Valence. Ils ont été plantés au XIX<sup>e</sup> siècle en grand nombre par des particuliers qui revenaient du Moyen-Orient et cette espèce s'est particulièrement plu dans notre région et sous notre climat. Aujourd'hui ne subsistent plus que quelques exemples majestueux mais clairsemés. Il devrait être immédiatement replanté au moins 70 à 80 arbres dans les espaces publics, les arbres subsistants inventoriés et protégés. Deux de ces cèdres ont déjà été plantés à proximité du Centre du Patrimoine Arménien en remplacement des trois arrachés par la tempête square Charles-Aznavour.
  - Autre identité locale : la présence des platanes. Valence *porte du midi* pour tout voyageur venant du nord, revient comme le premier cliché. On ne peut évoquer le midi sans la présence de platanes longeant les routes et assurant aux voyageurs l'ombre salutaire en période de canicule. Or, au fil du temps, les platanes ont disparu de la RN7 (avenue Victor-Hugo) et des places équipées de bancs publics et de jeux de boules. Nos rues devraient reprendre ces caractéristiques et profiter de la rénovation de l'avenue de la Libération pour réintroduire les allées de platanes comme l'avenue Victor-Hugo.

### **Section 1. - Promenade sur la troisième terrasse du nord au sud**

Le parc Jean-Perdrix et le plateau de Lautagne sont détaillés **en annexe 3**.

### **Section 2.- Descente vers la deuxième terrasse**

Le chemin des Contrebandiers, presque ignoré des Valentinois, et surtout les canaux qui font l'objet d'une longue rubrique figurent **en annexe 4**.

### **Section 3.- De la première terrasse au bord du Rhône. Du Champ-de-Mars à l'Épervière**

La liaison entre le centre-ville et l'Épervière est réalisée grâce à une seconde coulée verte qui commence au Champ-de-Mars, descend vers le parc Jovet, traverse le parc des Trinitaires *via* les impasses de la Comète, puis parcourt le parc Marcel-Paul avant d'atteindre les bords du Rhône. La présence de l'eau accompagne ce parcours paysager sous forme de mare, de canal, de source ou de rivière.

Une autre liaison existe longeant le Rhône dans le prolongement de la ViaRhôna et à proximité de l'autoroute.

Cette section contient les réflexions relatives au parc Jovet, au parc des Trinitaires, au parc Marcel-Paul, au site de l'Épervière pour finir avec la problématique de l'autoroute. Le détail, dense, figure à l'**annexe 5**.

En résumé de ce chapitre, la protection des coulées vertes comme l'ensemble du réseau des canaux, la valorisation des trois terrasses comme celle des cheminements piétonniers inter-quartiers doivent rester à l'esprit de chacun des décideurs lors de toute intervention.

Par opposition au patrimoine bâti, sur lequel la réhabilitation se pose en terme de choix d'investissement, les erreurs qui pourraient être commises par omission comme laisser des privés bâtir sur ce patrimoine naturel seraient, elles, irréversibles compromettant de manière définitive la notion d'itinéraire paysager.

Parmi ces nombreuses recommandations réalisables à plus ou moins long terme, le conseil de sages souligne quelques actions prioritaires :

- La sauvegarde, la consolidation et la protection du chemin des Contrebandiers.
- La mise en œuvre d'une véritable étude urbanistique sur l'ensemble du parc Jovet, en préalable à toute intervention.
- La protection du foncier à long terme du balcon de Lautagne afin d'en assurer l'accès public.
- Le désenclavement du parc des Trinitaires, au nord comme au sud car liaison déjà réalisée, en cohérence avec les aménagements de l'Épervière.
- La poursuite de la réflexion sur la question de l'A7, même à long terme.

## **Conclusion générale**

Nous remarquons de nombreux points communs entre les itinéraires du « patrimoine architectural et historique » et celui du « patrimoine naturel, végétal et géologique ».

Les parcours se séparent, se croisent puis se rejoignent jusqu'à se superposer. Une façon de confirmer que la structure topographique de notre

localité a fortement conditionné le développement de Valence tout au long de son histoire.

D'où la raison de ces multiples recommandations qui, ensemble et au terme de leur réalisations, pourraient constituer une image très valorisante de notre ville. Un parcours architectural et historique accompagné d'un patrimoine naturel aussi riche et varié, révélerait à nombre d'habitants, leur véritable identité valentinoise locale.

Parmi ces nombreuses recommandations, certaines sont relativement faciles à réaliser, d'autres sont à espérer à plus long terme. L'important est de bien mesurer les enjeux de ce riche patrimoine qui participe fortement à l'identité valentinoise.

Les trois terrasses, les coulées vertes, les cheminements inter-quartiers et les canaux constituent les piliers de notre « patrimoine naturel » qui forme l'écrin de notre « patrimoine architectural et historique », de fait indissociables.

## Seconde partie

### L'identité de Valence demain

Ce qui suit tente de résumer les mesures à venir susceptibles de créer, par leur intérêt urbain, artistique, culturel et économique une image identitaire de la ville de Valence. Pour obtenir ce résultat ces interventions doivent être des actions qui perdurent dans le temps, participant ainsi à l'identité future de la ville. Plusieurs voies s'ouvrent à nos réflexions :

- Redéfinir le concept « Valence et le Rhône » par la reconquête des bords du Rhône.
- Effacer la coupure du tissu urbain entre Châteauvert et Calvaire-Hugo créée par les voies de la SNCF.
- Promouvoir « *Valence, pépinières d'excellence* » et développer son pôle d'attractivité.
- Mettre en place des projets culturels, événementiels ou économiques, qui par leur caractère innovant, leur enracinement dans la culture locale ou régionale et leur importance, pourraient être la vitrine de l'image projetée vers l'extérieur donc de l'identité de Valence.

L'objectif de ce rapport est d'ouvrir des voies de réflexion et non de les développer exhaustivement, ce qui pourrait être fait ultérieurement.

#### Chapitre Un. La reconquête des bords du Rhône

Par l'appropriation de cet espace occupé actuellement par l'autoroute A7 qui coupe la ville de son atout majeur, le Rhône, par la modification du parcours de l'autoroute pour que la ville puisse enfin conquérir la rive gauche et retrouver l'histoire fluviale qui était la sienne il n'y a pas si longtemps. Cet espace foncier permettrait de marier Valence à son fleuve, de créer un quai pour bateaux de croisière comme à Vienne, à proximité du centre-ville, favorisant ainsi le tourisme et l'essor économique et commercial.

La liaison entre le site rénové de l'Épervière et Valence-centre serait, d'une façon naturelle, entérinée et permettrait de mettre en exergue la valeur ludique et d'agrément de cet ensemble. D'autre part, tout ce foncier nouvellement acquis permettrait de répondre aux besoins du développement urbain nécessaire à l'essor de la ville, sans détruire la ceinture verte et agricole, utiles aux besoins économiques de notre société. Des projets comme celui de la cité gastronomique seraient mis en valeur trouvant un emplacement dans un écran extraordinaire en communication directe avec le Rhône, les promenades sur les berges dans un ensemble paysager et historique remarquable. Par des projets écologiques et durables : éco-quartiers, activités liées au tourisme, finition de la liaison Via Rhôna, requalification et extension de la Basse-Ville, connexion avec Bourg-lès-

Valence par son élément fondateur, rives du Rhône. Ce projet ne se conçoit pas sans une vision à long terme, un amour pour sa ville et une forte volonté politique pour déjouer toutes les entraves qui vont certainement surgir.

## **Chapitre Deux. Effacement de la blessure du chemin de fer qui sépare le tissu urbain dans le secteur sud de Valence.**

Intégration de cette réserve foncière dans l'organisation globale du projet urbain à long terme à Valence. Cette surface en centre-ville permettrait de créer un centre d'activités complémentaires et nécessaires au développement harmonieux de l'urbanisme. Dans cet îlot la ville pourrait créer :

- Un quartier d'affaires, (tertiaire, start-up, incubateurs d'entreprises, etc.)
- Des salles de congrès, séminaires, expositions, évènementiels,
- Des logements de qualité, parkings,
- Des espaces verts, parcours de santé, piscine
- Hôtels, pôle de santé, crèches et halte-garderie, etc.

L'ambition de ces projets doit constituer une réponse aux besoins actuels et futurs de Valence en termes de logements, d'activités économiques et touristiques, d'équipements, etc. mais aussi d'espaces publics et d'infrastructures, en insistant sur l'exigence d'une haute qualité urbaine et architecturale, dans le respect du développement durable.

En résumé un nouveau quartier qui permettrait de ressouder les quartiers de Châteauvert avec celui de Calvaire-Hugo et donnerait une unité à l'ensemble de la ville actuellement déstructurée.

## **Chapitre Trois. Valence « Pépinières d'excellence »**

Le développement de son pôle d'attractivité passe par :

- Remettre l'université au premier plan par son évolution en concertation avec le Rectorat de la région. L'histoire nous a montré les bienfaits et le rayonnement que ceci peut provoquer dans l'existence et le devenir de Valence.
- Développer les écoles spécialisées publiques et privées dans différents domaines. Il existe actuellement un socle solide d'écoles très performantes qui n'attendent qu'un souffle nouveau pour augmenter leur capacité. Il serait intéressant de pouvoir attirer d'autres écoles spécialisées non représentés pour le moment à Valence.
- Augmenter et développer les activités commerciales et industrielles par l'incitation à l'installation de nouvelles entreprises créatrices de richesses et d'emplois. Les mesures peuvent être d'ordre divers : Aide fiscale, création de projets publics-privés : pépinières d'entreprises en centre-ville, start-up,

entreprises de pointe, recherche biologique et génétique, entreprises agro-alimentaires leaders dans leur spécialité (vin, fruits, sirop, graines ...).

Pour compléter ce point important de « Valence pépinières d'excellence », on peut utilement se référer au rapport, très instructif et argumenté, aperçu clair de l'état actuel, des possibilités à venir et de l'aide à apporter pour développer l'Enseignement Supérieur et Recherche, et aussi le Pôle économique, avec un état des lieux clair et concis sur les entités publiques et privées qui sont les fondements d'une infrastructure porteuse d'avenir et qui ont besoin pour leur développement d'une certaine compétence et donc d'une formation à la hauteur de ces pôles d'excellence. N'oublions pas le pôle-santé, ni le pôle agro-alimentaire particulièrement développé dans notre secteur, avec ses centres de recherche qui ne demandent qu'à être enrichis. Un partenariat avec des centres de formations spécialisés dans la génétique, l'agro-alimentaire, favoriserait l'essor de cette filière avec des répercussions sur l'économie, l'emploi et l'image d'excellence pour Valence.

## **Chapitre Quatre. La mise en place des projets**

Ces projets ont un double objectif :

- Améliorer le cadre et la qualité de vie des Valentinois
- Favoriser l'image de Valence par rapport aux regards extérieurs (régions, France et étranger). Plusieurs voies s'ouvrent à notre réflexion. Nous les présentons sans ordre de préférence. Chaque point pourra être développé si le conseil municipal le juge nécessaire.

### **Section 1.** Créer un « Festival International du Cinéma d'Animation Valence-Bourg-lès-Valence ».

Nous avons déjà la base et le savoir-faire (un festival existe déjà). Il suffit de l'ouvrir aux longs métrages et à l'international avec l'aide d'une équipe motivée, entreprenante et engagée et une médiatisation internationale, ce qui est possible, vu la réputation de nos entreprises de création implantées à la Cartoucherie.

b) Animer des expositions « Art en ville » et « art éphémère ».

Expositions temporaires à l'air libre avec une programmation régulière et reconduite tous les ans à des périodes fixes de façon à être inscrite dans le calendrier permanent de la ville et à fidéliser les personnes et les touristes intéressés par ce genre d'évènements. De plus, les artistes trouveraient un lieu et un moyen de faire valoir leur savoir-faire, sachant le niveau de sélection des œuvres établies par l'équipe de coordination pluridisciplinaire.

c) Promouvoir le concept « ville de fontaines » en plus de « ville d'eau ».

Pour cela il faut promouvoir la création des fontaines dans la mesure du possible, dans tous les endroits publics adaptés (squares, places, rues appropriées le permettant). Nous avons la chance d'avoir de l'eau venant du Vercors à travers un réseau de canaux qui nous procure de l'eau gratuite et de qualité. Il suffit de développer cet atout qui donnerait une identité et une qualité de vie à nos quartiers. Cela implique une volonté des citoyens, car ces fontaines doivent être entretenues et il faut donc compter sur l'appui et le civisme des Valentinois.

d) Mettre en valeur notre héritage religieux

Au moyen de la création d'un musée de l'histoire valentinoise et de la Drôme et de l'Ardèche. Ce musée doit être convivial et figuratif avec maquettes, imageries virtuelles, objets, sculptures etc. ouvert à la compréhension de notre riche histoire. Il regrouperait les documents et vestiges de notre culture, de notre histoire, avec bien sûr la période militaire et napoléonienne qui a eu une influence remarquable dans notre ville.

Un lieu idéal ? : Le palais consulaire, ou une partie de l'ancienne prison (cela mettrait en valeur l'axe Valence-Chabeuil), ou encore le bâtiment de Numéricable (square Saint-Sylvestre) avec possibilité d'extension et parking attenant.

e) Favoriser l'image de Valence dans le regard des Français et des étrangers.

Pour cela : aider et soutenir les documentaires sur notre ville et notre région  
Négocier avec les agences de voyage pour faire étape à Valence, aider les films qui pourraient utiliser Valence comme support de scénario.

## **Conclusion**

### *Projet de ville du bien vivre*

Comparatif métropole-ville moyenne comme Valence : l'afflux des populations vers les métropoles (Paris, Lyon, Bordeaux, etc.) implique un appauvrissement de certaines régions et villes de province. Ces villes ont intérêt à être sensibles à ces problèmes sous peine de disparition pour certaines et d'appauvrissement pour d'autres.

Diverses solutions : Créer un contraste avec le gigantisme urbain, favoriser les valeurs les plus authentiques de la collectivité, organiser une protection accrue de l'environnement, organiser une protection de la mémoire des sites (constructions remarquables, places, espaces verts, arbres remarquables, et cœur d'îlots structurants et paysagers, etc.), accorder une attention particulière à l'héritage architectural en établissant un inventaire de sauvegarde, réhabiliter et valoriser le centre historique avec des interventions architecturales mettant l'accent sur un profond respect de l'environnement à préserver.

La conséquence est un regain d'attractivité et de dynamisme de la ville en contraste avec le modèle de collectivité des grandes métropoles. Le bien vivre, l'affirmation des valeurs de notre collectivité, la culture et la formation d'excellence, l'environnement remodelé avec l'appropriation et la conquête des rives du Rhône etc. sont le terreau du développement durable et soutenu de notre ville de Valence, créant la base pour une dynamique économique due à l'attraction du cadre de vie. En d'autres termes, créer les éléments susceptibles d'instaurer un modèle de « bien vivre mieux vivre » qui s'appuierait sur l'environnement et l'identité existante ou à créer, d'une ville à croissance mesurée et maîtrisée.

## ANNEXE 1.- PARCOURS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL & HISTORIQUE

### Section 1. De la ville basse à la première terrasse du centre ancien.

#### 1° Les Dames de Soyons



Abbaye « Les Dames de Soyons »

Il paraît nécessaire de lui redonner une destination et de la rendre accessible au public comme bâtiment d'accueil (par ex. gastronomie) ou susceptible d'accueillir une rétrospective de l'histoire de la cité valentinoise sous forme de panneaux, vidéo, maquettes de la vieille ville dans ses remparts. Ce site devrait devenir le signal emblématique majeur de tout projet en cours ou à venir sur le quartier.

#### 2° Les cinq côtes

Accès remarquables aux richesses de la ville, toutes méritent d'être requalifiées, éclairées et plus lisibles à partir de la ville-basse. L'axe constitué par les rues Ambroise-Paré, place Laennec et Petit-Paradis se présente tel un *peigne* dont partiraient des branches, les côtes. Cet axe suscite beaucoup d'intérêt et devra permettre la lisibilité des côtes, qui font la spécificité de ce quartier. Elles sont le lien entre l'ancienne vie portuaire et la cité bourgeoise.

**La côte Sainte-Ursule** : son point de départ, illisible, mérite d'être dégagé de tous les obstacles bâtis ou non bâtis qui lui nuisent, rue de la Manutention.

**La côte de la Voûte** : elle pourrait devenir une traboule originale et très utile aux habitants du quartier.

**Les côtes Sylvante et Saint-Martin** : requalification et éclairage.

### *La côte Saint-Estève :*



Perception de la Côte Saint- Estève

Sa situation est stratégique, au pied de la Cathédrale et du musée. Toute intervention à proximité sur le bâti comme sur le non bâti devrait préserver l'avenir en faveur d'une indispensable mise en valeur. Cette montée est emblématique pour la ville-basse.

La rafraichir tout en respectant son aspect ancien plusieurs fois reproduit en gravures aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, à la hauteur de la qualité de « l'Ensemble Cathédral » paraît incontournable. Il est possible d'imaginer une rampe d'accès en lacet, en faveur des poussettes ou autres charrettes de marché, au travers d'un « jardin de curé » parcouru d'eau.

Il apparaît capital que la ville conserve la maîtrise du foncier de l'ancienne école Perrochon, sans lequel la réflexion ne sera plus jamais possible.

La mise en valeur des cinq côtes permet d'illustrer la topographie de la ville et de ses terrasses. Elle doit permettre également une vision sur la perspective sur Crussol, le Vivarais et le Rhône.

Le vitrail au pied de la *Côte des Chapeliers* symbolise le canal enfoui sous la voirie. La conception à géométrie variable de son éclairage l'anime. Son maintien en bon état de fonctionnement contribue à son originalité et à éveiller la curiosité.

### 3° Place de la Pierre et Bourse du travail



Place de la Pierre

Cette place est au cœur de la première terrasse. Située en belvédère, elle devrait offrir aux passants une vue panoramique exceptionnelle, tout au moins apporter de la respiration et de la lumière à la place de la Pierre très fermée. Redonner un usage de place à ce qui n'est plus qu'une voie centrale aux trottoirs abusivement et exclusivement réservés aux terrasses de restaurants. Il est nécessaire de mettre en valeur l'arrivée de la côte Saint-Martin, dissimulée par les toilettes publiques. De la démolition pure et simple de la Bourse, à la restitution de la halle d'origine en passant par une transformation ambitieuse du bâtiment actuel, la réflexion urbanistique devra conduire à donner un vrai sens au lieu, accessible au public au sens large et non marchand...vue panoramique et lumière au profit de la place seront les enjeux du projet.

### 4° Maison Dupré-Latour et rue Pérollerie



L'hôtel particulier, datant de 1522, mérite à lui seul un très important programme de réhabilitation au nom de la sauvegarde du patrimoine historique. Répertoire dans tous les guides touristiques comme un édifice d'exception, il demeure fermé au public. Sa destination devra allier services et ouverture permanente au public. (cf. obligations formulées par la famille Dupré-Latour, venderesse).

Sa mise en valeur doit être soignée et mise en perspective avec la Maison des Têtes.

Le conseil des sages considère cette action comme prioritaire.

La rue Pérollerie devrait bénéficier d'une requalification à la hauteur de la qualité de son patrimoine.

### 5° Rues Saint-James et Sabaterie

Deux rues au charme certain avec leurs plantes grimpantes à protéger et à développer. Leur restructuration qualitative en voies piétonnes traitées avec des matériaux anciens et nobles semble s'imposer.



Du parc Saint Ruf vers le Temple



Du Temple vers la Place de la Pierre

### 6° Le Temple

Il vient de faire l'objet d'une réhabilitation importante. La visite du public devrait être favorisée et son histoire expliquée.

### 7° Parc Saint-Ruf

Maintenir son attractivité et sa vigne au fort caractère identitaire en direction de la gastronomie. Un rappel historique de l'abbaye et de l'ancienne préfecture serait à faire.

### 8° Maison mauresque

Curiosité architecturale à préserver.

### 9° Rue de l'Équerre

Elle abrite un hôtel particulier et une cour intérieure remarquables. Elle conduit de façon originale et intimiste à la place Saint-Jean. Elle justifie à ce titre une rénovation qualitative et une mise en valeur par un éclairage adapté.

### 10° Église Saint-Jean

Rien à signaler.

### 11° Maison du drapier, chapelle des Cordeliers et chapelle de la Visitation

Façades à illuminer et à mettre en valeur. La Visitation est un bon exemple d'architecture du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à conserver.

### 12° Théâtre Bel-Image

Témoignage de l'art-déco, ce bâtiment mérite un réaménagement complet de l'espace public environnant. La place Charles-Huguenel, les rues Farnerie et Madier-de-Montjau comme la place du même nom, constituent un ensemble qui forme la limite nord du plateau piéton. Intégrer ce quartier à l'aménagement piéton actuel permettrait de boucler le circuit patrimonial de façon cohérente et de le valoriser.

### 13° Mairie, Théâtre de la Ville

Exemple type de théâtre à l'italienne. Architecture à préserver.

## 14° Palais de Justice, Palais consulaire, Bains-douches



Palais Consulaire

Le premier est en cours de restauration. Une mise en lumière serait opportune. C'est l'exemple-type de ce qu'il faudrait éviter : les rénovations s'y sont succédé sans prendre en compte certains aspects architecturaux qu'il aurait fallu préserver, tel le cloître. Une collection importante de lithographies de Cathelin avait été confiée au Tribunal d'Instance ; elle semble s'être amenuisée, sinon volatilisée...

La salle des pas perdus est ornée d'un bas-relief d'André Deluol, sculpteur valentinois à qui l'on doit également le bas-relief de Louis le Cardonnel, le monument du 45° parallèle et le Bonaparte de la place éponyme. Cet artiste est, à tort, oublié de la ville.

Le second est témoin de l'art-nouveau et de l'art-déco. Il comporte un escalier remarquable. La collectivité doit saisir toute opportunité d'acquisition en faveur d'un projet public ou dans le cas d'un projet privé, prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préserver l'ouverture de cette montée d'escaliers au public. Le bâtiment serait aujourd'hui en vente. Si tel est le cas, la ville devrait se positionner. La salle d'honneur du 1<sup>er</sup> étage présente des boiseries et des vitraux témoins de l'époque de sa construction. Le ravalement et la mise en lumière de la façade sont importants.

Les Bains-douches, enfin, sont utilisés par une association. L'intérieur vaut le coup d'œil et à ce titre pourrait accueillir des expositions ou un petit musée.

Les installations de chauffage sont à préserver comme témoin d'une époque.

Une rénovation qualitative des espaces urbains autour de ces trois édifices est indispensable, de la place du Palais à la rue Général-Farre en passant par la rue Digonnet, voie d'accès vers le centre ancien très fréquentée à partir du boulevard Bancel.



Les Bains-douches

D'autre part, l'ouverture au public de ces trois bâtiments lors des journées du patrimoine serait bien accueillie.

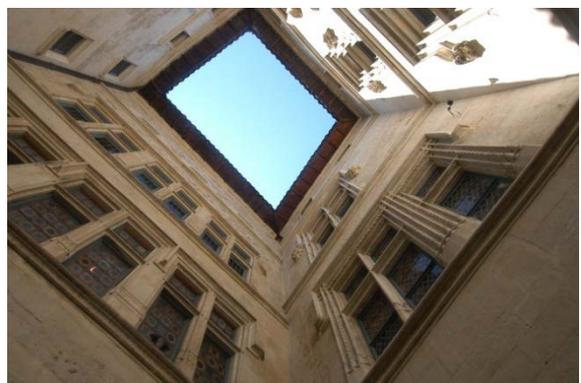
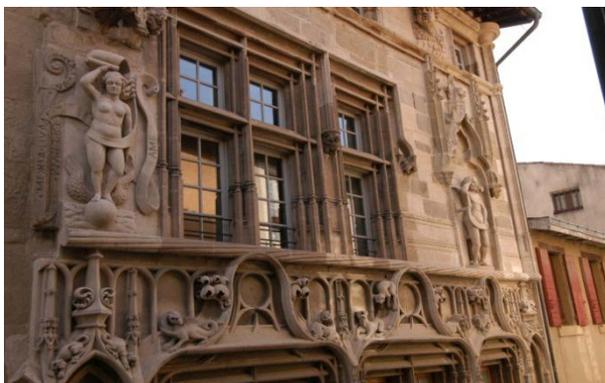
### 15° Grand-rue

La succession d'hôtels particuliers et de belles façades mérite une mise en valeur avec tous les outils dont dispose la ville : mise en lumière, politique de ravalement, réfection des façades commerciales, contrôle des enseignes etc. Certaines de ces demeures possèdent des escaliers à vis et des cours intérieures remarquables.

### 16° Maison des Têtes

Son ouverture doit être favorisée mais son usage mesuré.

Son affectation au Tribunal et l'accès au public judiciaire ne paraissent plus adaptés à la conservation d'un ouvrage si fragile.





### 17° Rue du lieutenant-Bonaparte



*Rue Bonaparte à partir de la place Bonaparte*



*Maison Dupré-Latour - Façade arrière, sur la place Bonaparte*

Rue médiévale dont l'exceptionnelle étroitesse fait la singularité. Elle devrait être plus lisible et plus accessible aux deux extrémités, rue Championnet comme place Bonaparte accompagnée d'une mise en lumière, d'une remise en état des façades et portes extérieures comme du revêtement au sol qui assureraient les continuités avec les axes plus fréquentés. Revoir l'accès de ce côté-ci à la maison Dupré-Latour.

### 18° Place du Pendentif et « l'ensemble cathédral »



*Au pied de la Cathédrale - Tènement Perrochon*

Une importante restructuration qualitative de la totalité de l'espace public s'impose.

La côte Saint-Estève et la qualité de sa conception participent et appartiennent à cet ensemble tout comme le belvédère naturel qu'offre le parvis de la cathédrale. L'emplacement matérialisant le baptistère qui est l'un des tout premiers en Gaule pourrait faire l'objet d'une meilleure signalisation au sol et sur panneaux comme la présence en ces

lieux de l'église Saint-Etienne puis de la chapelle des Pénitents. Côté nord, signaler le cloître qui englobait le pendentif.

Ce promontoire face à l'ouest et à la vallée du Rhône doit être traité en harmonie avec la place de la Pierre dont elle est le pendant : accès à la ville-basse, vue et situation topographique privilégiée à l'identique.

### 19° Place des Ormeaux



*Au pied du Musée - Tènement  
Perrochon*



*Place des Ormeaux inachevée*

Après la rénovation du musée, l'aménagement de la place reste à achever selon le cahier des charges initial qui en a conditionné la conception.

- Le musée sort des murs et la place des Ormeaux devient un signal d'appel fort par l'installation d'œuvres d'art sur les piédestaux prévus à cet effet ;

- achever la fontaine par la création de « son mur œuvre d'art se reflétant dans le miroir d'eau » conformément à la conception préconisée par l'architecte.

L'aménagement doit traduire un lieu de culture, de silence et de paix.

Visible depuis les places des Clercs et de l'Université, la place des Ormeaux doit être un appel à la découverte du belvédère de la cathédrale.

Rappeler que ce lieu a été l'emplacement du centre de vie de l'épiscopat dès les premiers siècles de la chrétienté avec un riche habitat archéologique malheureusement détruit après les fouilles.

### 20° Place des Clercs

Le point repéré comme stratégique à l'angle sud par les architectes concepteurs de la place, parce que situé dans l'axe de toutes les rues et visible de toutes, devra à terme recevoir ce signal fort qui peut prendre la forme d'une fontaine ou d'une œuvre d'art en cohérence avec l'aménagement.

## 21° Avenue Gambetta et place Pie-VI

Cette entrée de ville doit souligner le dialogue Musée-Champ de Mars. À ce titre, la mise en lumière du mur du Champ de Mars et du rempart doit être confortée. Une réflexion plus qualitative de la fontaine et de la place Pie-VI permettrait de créer un signal fort en faveur du musée. Des emplacements renforcés sont prévus pour recevoir le poids de sculptures.

## **ANNEXE 2.- Parcours du patrimoine architectural & historique [suite]**

### **Section 2.- Du centre ancien vers la ville du XIX<sup>e</sup> siècle**

#### 1° Champ de Mars et kiosque Peynet

Peu de choses à ce sujet

Il est toutefois souhaitable de maintenir la qualité du stabilisé, des fontaines, des éclairages et du mobilier de cet espace majeur, lieu de rassemblements de plus en plus fréquent.

Poursuivre le dallage autour du kiosque et réaliser la seconde allée dallée comme prévu à l'ouest sur les plans d'exécution, pourraient être un bon investissement à long terme et réduire les frais d'entretien.

Les fontaines conçues pour être musicales, soit à partir d'ordinateur, soit en liaison avec un orchestre vivant sur le kiosque par exemple, pourraient à terme faire l'objet d'une semaine de festival musical. La population répond toujours présente aux initiatives festives, surtout aux beaux jours.

#### 2° Lycée Émile-Loubet

Ce fleuron de l'architecture du début du XIX<sup>e</sup> appartient à cet ensemble urbain. Son ouverture au public lors des Journées du patrimoine serait une bonne initiative et une découverte pour nombre de Valentinois.

Il doit être préservé sur le plan architectural comme doivent l'être également la caserne Latour-Maubourg et la maison d'arrêt de l'avenue de Chabeuil, trois bâtiments remarquables de cette époque.

#### 3° Les boulevards

Vitrine architecturale aux multiples visages du centre-ville.

Leur aménagement doit se poursuivre au cours du temps et de nombreux embellissements sont encore possibles

- La réalisation des fontaines sèches autour de la fontaine monumentale ainsi que celles prévues sur les traversées piétonnes de la zone de marché, sur la partie nord des boulevards, devront être un jour réalisées conformément au projet du maître d'œuvre. Elles apportent de la vie, de la fraîcheur et la présence de l'eau sur l'espace public fédère toujours la population.
- De même, le dallage en calcaire en *opus incertum* initialement prévu autour de la fontaine monumentale serait à réaliser. Cette traversée piétonne en direction des faubourgs mériterait d'être renforcée et magnifiée.

- De manière plus générale, l'entretien des espaces verts, de l'éclairage public sur des parties centrales, du plan lumière en direction des arbres, de la fontaine ou des façades comme la propreté sont prioritaires sur cet espace emblématique : de nombreuses dalles cassées sont déjà à renouveler, des dizaines de clous au blason de la ville ont disparu et sont à remplacer. L'éclairage public comme le végétal pourraient être renforcés.
- Préserver l'existant et éviter les dégradations doivent être une priorité.
- Poursuivre le plan lumière sur la partie nord, suivant l'étude effectuée.
- Les façades haussmanniennes sur le trottoir intérieur doivent poursuivre leur mise en valeur grâce au ravalement de leur façades, à la sauvegarde ou à la reconstruction des belles marquises disparues telle celle de la BNP et d'autres, aux respect des règles d'urbanisme en matière de façades commerciales, d'enseignes et de mobilier de terrasse parfois trop encombrants et inadaptés.
- La façade extérieure plus moderne, n'échappe pas à ces règles. Le style architectural doit être respecté et l'intégration de nouveaux projets assumée. Toutefois, les nombreuses dents creuses seront corrigées chaque fois que cela est possible. Les marquises ou caissons sans intérêt architectural devront être encouragés, par tous les moyens possibles, à la dépose voire à leur rétablissement dans certains cas.

*Les Nouvelles Galeries*, bâtiment exceptionnel et identitaire des boulevards. La restitution à terme de la marquise d'origine est souhaitée.



Les Nouvelles Galeries

*La mosaïque sur la voie ferrée* : son état désastreux nuit à l'image des boulevards. Une remise en état complète pourrait faire oublier une vue sur voie ferrée bien peu valorisante.



La Mosaïque



La passerelle aujourd'hui condamnée

Est-il nécessaire de la conserver ? Dans ce cas elle devra devenir un bel objet urbain... sinon, la supprimer mais la question demeure sans réponse à ce jour. Enfin, les boulevards portent une multitude de noms, des tronçons différents à l'intérieur comme à l'extérieur selon une logique totalement disparue depuis leur réaménagement ce qui les rend illisibles pour le voyageur de passage. Leur réaménagement en ont fait la vitrine et le nouveau centre de Valence, véritable trait d'union entre la ville ancienne et la ville moderne. Devenus une entité à part entière, la réflexion sur le choix d'une nomination principale unique apparaît indispensable pour renforcer l'identité propre à Valence tout en apportant du confort à tous les visiteurs égarés.

#### 4° Quartier de la gare

La gare S.N.C.F. possède une belle façade classique de l'époque (R.A.S.). Le parvis, en opposition avec la façade du bâtiment principal, demanderait à être totalement repensé et embelli. La première image perçue par les voyageurs devrait refléter l'identité de la ville, accueillante par la présence de bancs ou de petits fauteuils inexistants à ce jour, dynamique par la présence de l'eau et contemporaine par le style de son mobilier et des matériaux. L'emplacement de la statue de Bancel peu visible vue du nord comme du sud ne semble pas la plus judicieuse et pourrait être repensée. La *rue Pierre-Sémard* devrait elle aussi subir un bon toilettage. Façades commerciales, mobilier de terrasses et enseignes participent également à cette requalification. Il s'agit de l'axe urbain principal conduisant le voyageur de la gare vers le Champ-de-Mars et la place Aristide-Briand. Cette perspective classée demeure la première perception de Valence pour le voyageur en transit.

## 5° Îlot Genest

Cet ensemble urbain devrait éveiller la curiosité des visiteurs en étant ouvert au public lors de la Journée du patrimoine.

## 6° Maison des officiers



Porte principale avec vue sur les jardins



Une façade de la Maison des Officiers

Ses jardins et sa porte principale constituent un ensemble urbain typique à protéger, s'il n'est pas trop tard.

Des actions individuelles et successives ont déjà largement contribué à le dénaturer. Encourager les propriétaires à restituer la notion d'ensemble urbain tel qu'à l'origine en restituant les détails architecturaux qui en faisaient sa richesse.

La porte, située rue de Coulmiers, mérite une véritable mise en valeur : ravalement de façade et mise en lumière. Ensemble urbain situé rue des Alpes/rue Pont du Gat.

## 7° Le site de Latour-Maubourg et le devenir de la prison

Cette réserve foncière est une chance pour Valence. La mémoire militaire en partie sauvegardée doit se poursuivre par le maintien des pavillons d'entrée et de la place d'Armes avec ses platanes, même dans sa démesure. Elle fait résonance avec la faculté Stendhal, architecture du XX<sup>e</sup> siècle.

Se pose la question du devenir de la prison.

- Certains sont favorables à sa démolition mais beaucoup y sont opposés.
- Ceux qui la connaissent défendent avec vigueur sa conservation et sa réhabilitation. La composition en croix, selon le plan-type imposé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la grande voûte centrale et les anciennes cellules qui

l'accompagnent telles des alvéoles autorisent la comparaison avec la piscine de Roubaix.

Lyon a fait le choix de conserver des parties de la prison Saint-Paul. La réhabilitation du lieu est l'objet de l'admiration générale.

Pour les plus convaincus, le lieu doit rester accessible au public, sa composition le prédispose à recevoir un musée, voire un musée de la statuaire française inexistant à ce jour en France. Rappeler qu'ici des événements ont passionné les Valentinois et au-delà de la ville même, serait tout à fait opportun.

### 8° La préfecture

Le bâtiment avec son mur-rideau est représentatif de l'architecture de l'après-guerre. À gauche de l'entrée le bas-relief du sculpteur Dintrat évoque le Rhône. Il mérite une mise en lumière et une notice explicative.

### 9° Les châteaux d'eau de Philolaos

Véritable sculpture hélicoïdale en béton, cet ouvrage d'art apparait en 1971 et signale avec beauté et force le quartier de Valence-le-Haut. Cette œuvre urbaine contemporaine a reçu le prix du quartier de l'Horloge en 1981.

Des ouvrages concernant la rétrospective de Philolaos véhiculent l'image de Valence et des cartes postales en sont également les messagers. L'absence de signalétique explicative est regrettable. L'entretien et la mise en lumière doivent être maintenus.

### 10° L'art dans la ville

La statue en fonte de Dominique Labauvie devant l'hôtel des impôts depuis 1990 mérite une signalétique et une mise en lumière.

Comme les sculptures de Toros au Centre du Patrimoine Arménien et place Pie VI.

On peut signaler que la statue du lieutenant Bonaparte, la fresque du square Bonaparte et bientôt la grande plaque des généraux de la Révolution et de l'Empire nés dans la Drôme va dans le sens d'une meilleure connaissance de l'histoire locale.

De manière plus générale, Valence doit développer l'art sculptural sur l'espace public. La ville peut faire appel aux fonds de musées ou à la commande publique.

Un circuit des fresques murales pourrait être envisagé.

## **ANNEXE 3. Parcours du patrimoine naturel & végétal**

### **Section 1. - Promenade sur la troisième terrasse du nord au sud**

#### ***1°- Le Parc Jean Perdrix***

L'étang est le point fort de ce parc ouvert. Redonner une image dynamique, ludique et attractive de ce bel ouvrage est prioritaire.

- La qualité de l'eau mérite une attention toute particulière : des systèmes naturels et écologiques permettent la filtration de l'eau.
- un geyser d'eau qui favoriserait le maintien de la qualité de l'eau : poissons et animaux à plumes, bancs et jeux d'eau, autant d'actions susceptibles de fédérer les promeneurs.
- la source au pied des châteaux d'eau: valorisation.
- le canal autour de l'amphithéâtre : rendre visible et redonner un sens à ce kiosque grâce à des représentations diverses et variées.
- le bâtiment du traitement des eaux situé à droite de l'entrée Nord : mise en valeur et clin d'œil à l'histoire du site : nettoyage de la façade, clôture de qualité à revoir, mise en lumière et fiche explicative.
- les jardins familiaux au sud : les rendre plus attractifs. Un quadrillage de petits cheminements entre les parcelles serait très certainement un atout fédérateur pour un public sensible et intéressé.
- les entrées nord et sud du parc : les valoriser afin de renforcer son image de coulée verte et de trait d'union entre les quartiers de Valence le Haut
- D'une façon générale le rendre plus visible.

#### ***2°Le plateau de Lautagne***

L'urbanisation est amenée à se poursuivre. Il apparaît essentiel, quel que soit le développement de ce site, de protéger une coulée verte, une promenade ouverte à tous, véritable balcon en bordure du plateau de Lautagne.

Seul ce plateau permet d'appréhender de manière pédagogique la notion géologique ou topographique des trois terrasses valentinoises, à l'origine du développement de Valence au cours de l'histoire. La vue est magnifique et ce site devrait rester accessible à tous, en toute sécurité grâce à des aménagements spacieux et de qualité. Création d'un véritable belvédère avec éventuellement buvette.

Les jardins familiaux doivent être un objet de curiosité et inciter à l'observation en créant des cheminements entre les parcelles.

## ANNEXE 4. Parcours du patrimoine naturel & végétal [suite] Section 2. –Descente vers la deuxième terrasse

### 1° Le chemin des Contrebandiers



Fort prisé par les Valentinois mais encore méconnu, il permet de traverser la ville du nord au sud, du quartier du Polygone au quartier de Fontlozier, en lien avec la troisième terrasse puisque franchissant le plateau de Lautagne pour redescendre par le Bois de Murat. Cette coulée verte située au pied de la troisième terrasse offre une vue exceptionnelle en balcon sur l’Ardèche et le Vivarais et nécessite toutes les attentions.

- Outrepassant les règles imposées en faveur de la protection de cette coulée verte, nombre de particuliers ont édifié des clôtures très hautes et disgracieuses, obstruant toute la vue en totale contradiction avec les règles de protection du site. Ces zones d’ombre ainsi créées génèrent de l’insécurité.
- La collectivité publique est invitée à faire preuve d’autorité pour faire respecter le bien communal et procéder à la dépose de ces nombreuses irrégularités qui condamnent à tout jamais la qualité exceptionnelle de ce patrimoine naturel.

- Le renforcement et la consolidation du chemin apparaît lui aussi extrêmement urgent. Bientôt, le passage ne sera plus possible à cause de l'effondrement important de certains tronçons.
- Enfin, signalétique, fiche explicative et communication sont indispensables pour faire découvrir ce joyau à la population locale. Prévoir éventuellement des parkings aux extrémités ou au cisaillement de voies de communications pour en faciliter l'accès.

## **2° Les canaux**

Ils sont l'une des fiertés de la ville depuis l'époque romaine. Permettant d'assécher les terres marécageuses, d'irriguer les cultures, ils ont servi de force motrice aux nombreux moulins (blé, huile, moutarde...) et aux industriels du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs sources, Valentin, Treuil, Charran, César, Grande Marquise, Mal-contents, Thon, Moulins alimentent 15 km de canaux qui sillonnent la ville d'est en ouest. Des tronçons sont malheureusement inaccessibles, recouverts par les besoins de l'urbanisme.

Certaines parties à ciel ouvert ont fait l'objet d'aménagements propices à la promenade sur berge. On y rencontre des vestiges d'anciens lavoirs, divers arbres, des systèmes de vannes, parfois une faune aquatique suivant les saisons... C'est donc un endroit qui plonge dans le passé et favorable à la flânerie.

Des visites guidées sont organisées périodiquement pour la découverte des lieux, des dépliants retracent ces circuits, des fêtes au printemps, les mettent en valeur. L'accent est donc déjà mis pour valoriser une partie de ce patrimoine.

Restent, malgré tout quelques tronçons dans un état déplorable. Par exemple, le plus criard qui nécessite un sauvetage se trouve sur le canal des Moulins qui longe en extra mur le collège Sainte-Anne, non loin de la gare. Cette portion, après passage sous la rue Denis-Papin, bordant des arrières d'habitations non entretenues, va ressortir cité Chabert. Les berges sont occupées par une végétation inextricable d'arbustes, visibles par le grand nombre de passants qui empruntent les trottoirs de la rue Denis-Papin.

Partout où l'on peut trouver ce genre de choses il serait bon que les propriétaires de ces berges soient tenus de les entretenir.

Les canaux sont donc une richesse pour la ville et un patrimoine à développer, à enrichir, à mieux faire connaître.

Le chemin des Contrebandiers permet de découvrir une bonne partie du réseau des canaux de Valence essentiellement à partir du chemin de Robinson.

L'absence d'itinéraire continu entre tous les canaux déjà aménagés nuit à leur découverte. Il est très important de poursuivre à long terme avec constance, lors de chaque permis de construire ou de mutations, les acquisitions nécessaires à l'aménagement des cheminements sur l'ensemble du réseau des canaux et de poursuivre la valorisation de ce patrimoine naturel propre à Valence, la plus large possible.

Actions susceptibles d'améliorer le développement d'un réseau continu :

- Faire sauter les verrous isolés qui annihilent parfois un parcours entier.
- Favoriser le réseau reliant le chemin de Robinson à l'avenue de la Libération en passant par le quartier Châteauvert, les canaux Petite et Grande Marquise, le canal des Malcontents et le canal du Pontet sur l'ensemble de leur itinéraire de même que le canal du Grand Charran jusqu'à celui de Coulmiers qui traverse Marx-Dormoy.
- Le canal des Moulins est le plus important car le plus facilement accessible du centre-ville. Sa proximité géographique le définit comme une véritable enseigne et demeure un signal emblématique, un appel à la découverte des canaux. Le canal des Moulins reliant la rue du Refuge au chemin de Robinson devrait pouvoir être parcouru sans interruption.

**Deux actions prioritaires pourraient être réalisées à court terme :**

*1°. L'aménagement qualitatif du tronçon situé entre la rue du Refuge et le cours Voltaire le long du parking Chamfort et du parc du même nom.*

Il ne pose pas de réel problème, la ville en ayant la maîtrise foncière. La suppression du mur qui fait obstacle au cheminement, est incontournable avant tout aménagement qualitatif. Une intervention qualitative de ce tronçon est emblématique pour Valence, un appel vers la découverte de ses canaux en partant du centre-ville.



*Obstacle sur le canal des Moulins*



*Canal des Moulins*



2°. En franchissant la voie ferrée, nous retrouvons une portion de ce même canal des Moulins. Située en limite du collège Sainte-Anne, ce tronçon légèrement en retrait, totalement invisible, caché par des clôtures, mérite une attention particulière. Sa situation en plein centre-ville, à la sortie de la gare, demeure la plus belle enseigne naturelle en faveur de nos canaux. D'ailleurs, ce signal fort n'a pas échappé aux urbanistes qui ont réaménagé la rue Denis-Papin. Ils ont jugé indispensable de marquer de manière symbolique l'existence du canal des Moulins par un traitement spécifique au sol, une incrustation bleue visible sur le trottoir.



*Vue sur le Canal des Moulins, Quartier Gare*

En accord avec les propriétaires riverains, la rénovation des abords et des lavoirs existants, le bon entretien, l'apport d'une transparence visuelle à partir de l'espace public, le tout accompagné d'une mise en lumière des arbres et du canal, permettrait de transformer cet espace restreint en véritable signal fort destiné à éveiller la curiosité de tous les passants et les voyageurs sortant de la gare.

- D'une manière globale, en attendant la possibilité de réalisations plus ambitieuses, un fléchage spécifique propre aux circuits piétonniers en direction de canaux apparaît indispensable pour guider les promeneurs étrangers égarés dans les méandres du réseau à ce jour très discontinu.
- Chaque fois que cela est possible au travers des aménagements urbains, rappeler l'existence des sources et des canaux cachés, enfouis, souterrains par des évocations de la présence de l'eau telles que : fontaines, ruissellement d'eau, canal artificiel ou simple lame d'eau, voire par un dallage spécifique comme rue Denis-Papin. la présence de l'eau apaise et rassemble naturellement la population tout en apportant de la vie et une forme de dynamisme à la ville : avec quelques bancs apparaît un lieu de vie fédérateur.

De nombreux parcs urbains, dont l'image d'appartenance se limite au quartier, pourraient bénéficier de ces parcours de découverte grâce à une signalétique explicative et historique et une révision de l'orientation de certaines de leurs entrées.

Pour exemples :

- ✓ Le Parc Julien Davin : veiller à l'entretien de la mare, des nénuphars, de la fontaine et ouverture des grilles de l'entrée principale au public.
- ✓ Le Parc Marcel-Paul, de Valensolles
- ✓ Le Parc Chamfort : triste et sale. Revoir l'entrée trop confidentielle accessible à ce jour du fond du parking. Le projet d'une future entrée ouverte sur le quartier vers le sud, côté rue du Clos-Gaillard a encouragé la ville à conserver la réserve foncière nécessaire à cette réalisation. Requalification paysagère et jeux d'enfants obsolètes.
- ✓ Le Clos Sylvestre :

## Réflexions

Au Polygone, une arrivée d'eau a été prévue en face des vestiaires, au carrefour des allées piétonnes qui traversent les terrains de sport. Visible de Latour-Maubourg comme de la Maison de la musique, de la patinoire ou du palais des expositions, ce point est repéré comme un emplacement stratégique par les aménageurs, propre à recevoir à terme un jet d'eau, signal fort vers le point de convergence de l'accès à toutes ces structures publiques .....

La toute récente disparition et la reconversion en massif végétal du canal artificiel créé en 2004 place Aristide-Briand sous les palmiers est regrettable et

va à l'encontre de notre démarche. Les architectes paysagistes à l'origine de l'aménagement, défendaient déjà cette thèse à ce jour commune aux sages.

À la lecture du chapitre sur le « patrimoine architectural et historique » de nombreux emplacements susceptibles d'évoquer la présence de l'eau ont été répertoriés et nommés.

Toutefois, dans le cadre du « patrimoine naturel et paysagé » d'autres sites stratégiques sont proposés ; ils le seront au fur et à mesure des paragraphes abordés, dans une logique d'intégration, comme l'a été le jet d'eau au pouvoir d'oxygénation dans l'étang du parc Jean-Perdrix.

## ANNEXE 5. PARCOURS DU PATRIMOINE NATUREL & VÉGÉTAL

[suite]

### Section 3. –De la première terrasse vers la bordure du Rhône

La liaison entre le centre-ville et l'Épervière se réalise grâce à une seconde coulée verte qui commence au Champ-de-Mars, descend vers le Parc Jovet, traverse le parc des Trinitaires via les impasses de la Comète, puis parcourt le parc Marcel-Paul avant d'atteindre les bords du Rhône. La présence de l'eau accompagne ce parcours paysager sous forme de mare, de canal, de source ou de rivière.

#### *1° Le parc Jovet*

Ce parc est l'élément majeur et le point de départ de la deuxième coulée verte. La volonté d'ouvrir et de relier le parc Jovet à la ville en créant plus de transparence a atteint son but : au nord vers l'avenue Gambetta comme à l'est vers le Champ-de-Mars et Maurice-Faure et au sud sur l'avenue de Provence par la création d'une nouvelle entrée. Mais la continuité du cheminement en direction du parc des Trinitaires est déficiente.

La mare, l'animalerie, la volière, la maison de gardien, le canal, la source, le tennis et les bâtiments techniques seront abordés successivement.

- **La mare** est au centre de l'attractivité du parc. Elle justifierait une véritable requalification sur la qualité de l'eau, les abords et l'animation par l'apport de nouvelles espèces adaptées au site. Par exemple : cygnes, grues, hérons, paons, ... autant d'espèces qui fascinaient les enfants il y a quelques années.
- **Le parc à biches** et la **volière** au cœur d'une réflexion d'ensemble.  
Cet espace doit demeurer une occasion d'observation et de découverte même pour les 10, 11 ans. Proche de la campagne, les petits valentinois par opposition aux petits parisiens, ont déjà eu l'occasion de côtoyer chèvres, vaches, poules et moutons. Sans tomber dans les animaux exotiques, reconstituer « une ferme à ciel ouvert » comme cela semble être envisagé, manque d'ambition et ne paraît pas un évènement propre à mobiliser les enfants, sauf les tout-petits. La diversité de l'animalerie doit étonner et émerveiller. Une vraie réflexion serait à conduire sur les variétés d'espèces à réintroduire, en tenant compte des impératifs vétérinaires.
- **Les clôtures en treillis soudés** à l'image industrielle n'ont pas leur place dans ce parc classé. Implantées en double rangées dans leur partie basse, elles constituent un obstacle majeur à la visibilité surtout pour les tout-petits.

Elles sont à remplacer par des grilles de qualité dignes des lieux à l'image des anciennes grilles disparues dans les années 2000.

- **Le grillage périphérique** du parc nécessite lui aussi une approche plus qualitative.
- **Revoir la conception de la volière** qui devra s'inspirer d'autres réalisations et s'intégrer dans une réflexion plus globale de l'ensemble du site voué à la ménagerie. La volière doit devenir un réel point d'attraction : les grillages suffisamment fins devront permettre l'observation des volatiles ou d'autres petits animaux et comme le parc à biche constituer une véritable attraction vivante.
- **La maison de gardien** : lui redonner un usage. Sa conception intérieure, étroite et peu adaptée à la visite du public la voue sans doute au logement (une maison de gardien, pourquoi pas ?) Un gardien qui permettrait une amplitude des heures d'ouverture du parc mieux adaptées aux saisons et aux évènements festifs....
- **Les tennis et leurs annexes.** Le club est en fin de vie, les structures subsistent. Se pose la question de leur devenir. Le bâtiment principal doit trouver un nouvel usage qui profite au parc tels salon de thé, restaurant, guinguette ou « chalet du parc » ouvert à diverses activités peut-être en liaison avec la maison du gardien. Il doit s'ouvrir sur le parc, participer à son animation et rester accessible au public.
- **Les courts de tennis,** créés sur le foncier et au détriment du parc, doivent profiter à l'attraction du parc : soit ils sont utilisés et ils doivent être entretenus, soit ils n'ont plus d'utilité et le parc doit nécessairement s'étendre jusqu'à la Comète et au COSEC. L'ensemble de ce secteur doit s'ouvrir et son intégration doit bénéficier à la valorisation du parc Jovet.
- **Les serres et le bâtiment technique récemment construit.** Cet ensemble ferme hermétiquement le parc Jovet côté Comète. Véritable obstacle visuel, le parc tourne le dos au sud en montrant des « arrières » très dévalorisants. Une réflexion urbanistique est nécessaire afin d'ouvrir et de retourner le parc vers le sud en assurant la continuité avec les impasses de la Comète qui

conduisent le promeneur vers le parc des Trinitaires. La liaison doit être effective entre les deux parcs.

- **Le canal au nord côté Gambetta, aire de jeux, source.** Valorisation, mise en lumière et fiche explicative concernant le canal. Valorisation de la source qui jaillit du rocher et requalification du bassin exotique dont l'image est peu valorisante.
- **L'installation de sanitaires à proximité de l'aire de jeux principale** est incontournable. L'importante fréquentation de cet espace ludique par les familles n'autorise pas la ville à s'affranchir de cette impérieuse nécessité et sans doute obligatoire.
- **Une véritable étude d'urbanisme** s'impose sur l'ensemble du parc en préalable à tout aménagement. Définir une vraie cohérence pour toutes les actions à venir est l'unique réponse à la requalification de ce parc
- Le parc comporte un **monument aux Morts** et de nombreuses sculptures qui méritent d'être mise en valeur : mise en lumière et fiche explicative indiquant le nom du sculpteur permettrait de rendre ce circuit intéressant.

## *2° De l'impasse de la Comète en direction du parc des Trinitaires*



Sortie sud du Parc condamnée vers les Trinitaires

- Renforcer la lisibilité de l'entrée de l'impasse à partir de la rue de la Comète, trop confidentielle, car dissimulée par un bâti trop important.



Deuxième Impasse de la Comète, vers les Trinitaires

- Élargir l'impasse en travaillant avec les riverains sur l'intégration de la voie privée et de la voie publique en une seule et unique voie publique au moins sur un tronçon commun: l'accès pompiers et camion poubelle peuvent être de vraies bonnes questions à soulever pour la sécurité de tous.

Une simple requalification paysagère et l'éclairage public de cette impasse enfin élargie suffirait à renforcer la liaison. Elle demeure une action peu coûteuse et cependant majeure capable d'assurer la continuité entre le parc Jovet et le parc des Trinitaires.

### ***3°Le parc des Trinitaires***

Si ses liaisons demeurent confidentielles, son entrée par le canal est de très bonne qualité.

Bien que très agréable, ce parc demeure peu fréquenté générant un sentiment d'insécurité parfois bien réel. L'absence de continuité au nord comme au sud en fait un parc isolé qui n'appartient pas à cette fameuse coulée verte

La liaison nord avec le parc Jovet vient d'être traitée. La liaison sud présente les mêmes défaillances.

La sortie vers le quartier de Valensolles, allée de l'Épervière est peu lisible : fléchage et aménagements paysagers apporteraient sans doute

une meilleure lecture de la sortie et sont facile à réaliser. Les entrées ne sont pas suffisamment visibles et les parkings insuffisants.



Sortie vers Valensolles

- Quant au circuit qui permettrait de longer la rivière Épervière plus à l'ouest et de rejoindre le parc Marcel-Paul, beaucoup reste à faire : allée piétonne, aménagement de sécurité, franchissement de la rivière, fléchage. L'important est de préserver l'avenir en avançant et en maîtrisant les acquisitions foncières susceptibles de contribuer à de véritables aménagements.
- Le projet de l'Épervière renforce l'idée que cette liaison sud « Trinitaires - Marcel Paul » représente un enjeu de taille pour les valentinois.
- **le réseau d'irrigation et la source :** Entièrement rénové, ce réseau d'irrigation et la puissante source qui alimente la rivière de l'Épervière méritent d'être portés à la connaissance du plus grand nombre. Au-delà des explications historiques et techniques, ne serait-ce pas là le point de départ idéal pour des animations, des installations de jeux tournés vers le thème de l'eau ? L'attractivité du parc en serait sans nul doute renforcée et ces étonnantes installations valorisées.

- **les bâtiments de la Fabrique :**



Ces bâtiments aux façades taguées nuisent à l'image du parc. Ils favorisent des rassemblements responsables d'incivilités qui inquiètent et nuisent à la propreté des lieux. Ces constructions de piètre qualité enferment le parc à l'est de manière oppressante alors qu'il devrait non seulement s'ouvrir mais intégrer totalement la crèche des Balives. Celle-ci aurait la jouissance du parc, apportant une saine animation, sécurisante. La démolition pure et simple de ces bâtiments apporterait lumière, transparence donc sécurité et raccorderait le parc à la ville. Ainsi, le parcours de l'allée en contrebas de l'avenue Maurice-Faure bénéficierait non seulement d'une entrée mais d'une sortie, une sorte d'échappatoire.

- **la maintenance :** la transparence du sous-bois et le débroussaillage, sources de sécurité, doivent être soigneusement maintenus. Nettoyage régulier de la rivière et de la zone proche de la Fabrique : plastiques, tessons de bouteilles, canettes et papiers jonchent souvent le sol.
- **Des essences d'arbres aux floraisons saisonnières** apporteraient vie et couleur dans ce sous-bois qui peut paraître sinistre à certaines heures.

#### ***4° Traversée du parc Marcel-Paul***

- Plantations d'arbres à fleurs pour marquer les saisons et apporter un peu de couleurs.
- Ouvrir et magnifier une entrée au sud vers l'avenue de Provence : ce parc trop confidentiel n'appartient à ce jour qu'au quartier. L'ouvrir plus largement à tous

les valentinois en liaison avec le site de l'Épervière lui donnerait une image très valorisante.

### **5° Liaison entre Valensolles et l'Épervière**

Si la présence de l'autoroute est considérée comme immuable et définitive, comment améliorer la liaison de Valensolles et du sud de Valence vers la base de loisirs de l'Épervière ?

La construction d'une très large et très belle passerelle, réservée à tous les modes doux de déplacement (vélo, piétons, PMR, rollers, bus...) paraît être la seule solution au franchissement de cet obstacle majeur que représente l'autoroute A7. Paysagé ou non, protégé des intempéries ou pas, le projet devra être ambitieux et de grande qualité, traité comme un véritable ouvrage d'art. D'autres villes ont su innover avec élégance de tels ouvrages comme Lyon et la passerelle de Confluences ou encore Paris et la passerelle Simone-de-Beauvoir à la Grande Bibliothèque. D'une manière générale il s'agit aussi de s'élever pour embrasser le Rhône du nord au sud et de profiter des montagnes du Vivarais à l'est et du Vercors à l'ouest.

### **6° Le site de l'Épervière et sa base de loisirs**

On peut considérer que c'est l'aboutissement de nos divers circuits.

Espace emblématique encore marécageux et sauvage dans les années 50, nommé à l'époque *Les Iles*, lieu de jeux pour les enfants (constructions de cabanes...) et lieu de sport pour le cross des lycéens du lycée Émile-Loubet, ce territoire est donc voué à l'eau et à la nature. Spécifions, afin d'éliminer toute ambiguïté, que nous évoquons ici l'ensemble des terres qui fait actuellement l'objet d'une étude de rénovation d'envergure prévu en plusieurs étapes.

Plusieurs infrastructures ont été développées durant les années passées (port fluvial, camping, hôtel, restauration, bowling...), le but était bien d'évoquer que ce lieu avait une vocation touristique tout en lui donnant un attrait pour la ville.

Bien que la ViaRhôna ne soit pas le seul accès au site, elle contribue à la pratique de la promenade sous ses diverses formes, elle permet par son circuit de passer des autres parcs à l'espace portuaire, les liens existent, il faut éviter d'en faire un lieu isolé sujet à l'insécurité.

- Rénover et embellir tout cet espace est donc manifestement, de prime abord, un sujet de satisfaction. Il est difficile pour l'instant, sans vision globale et concrète du projet, de vérifier si les installations prévues à plus ou moins long terme répondront bien à l'image que le conseil des sages souhaite donner à la Ville.

- Rappelons, que ce lieu s'inscrit au cœur d'installations phares existantes (port et nautisme). L'objectif est d'accueillir des aménagements et de nouvelles installations, source de vie, complémentaires et attractives tout en préservant l'environnement naturel (centre nautique ludique et sportif, installation à petite échelle pour la pratique du canoë en eau vive, rivière artificielle), améliorer les installations pour la pratique de la voile, l'aviron, le canoë,...).
- Créer un lien entre sport et spectacle donnerait de la vie, c'est faire rencontrer l'adepte du sport et le promeneur devenant spectateur.
- Les clubs sportifs à vocation nautique, actuellement résidents, auraient donc tout à gagner en s'implantant dans de nouveaux bâtiments plus adaptés et plus attrayants. Il est capital que ces unités, à vocation identique, demeurent sur le site de l'Épervière, tous acteurs à part entière.  
L'objectif est de garder ce centre d'intérêt «activités nautiques» à forte identité pour la base de loisirs comme pour la ville elle-même.
- De rapprocher le public de l'eau en créant une plage, un accès direct à l'eau. D'autres activités pourraient compléter l'existant tout en s'intégrant dans le paysage naturel tel que : des jeux d'enfants, un accro branche, une aire d'aéromodélisme, une base de pêche, des jeux aquatiques de plein air du type de ceux du Parc Citroën à Paris...
- Certes, le port (1<sup>er</sup> port fluvial de plaisance de France), par son emplacement, est sujet à des envasements périodiques qui sont néfastes à son fonctionnement et à sa réputation, doit-on pour des raisons financière et politique laisser cette réalisation sans avenir ?
- La zone technique mais surtout le garage en cale sèche et toutes les voieries qui accompagnent ces équipements ont progressivement gagné du terrain et dénaturé les espaces verts existant (coupe des peupliers) en éloignant les visiteurs du Rhône, physiquement comme visuellement. On est en droit de s'interroger sur l'opportunité d'une telle implantation ; nombre de ports ont su éloigner du bord de l'eau les bateaux en cale sèche destinés à une remise en état parfois étalée sur plusieurs saisons. Déplacer ce garage en une zone plus discrète libèrerait des espaces en bordure du Rhône à fort potentiel.
- Et que penser du toueur ? Triste spectacle laissé à la stupéfaction du plus grand nombre de promeneurs. Plus le temps passe et plus la note s'alourdit, sans réaction des partenaires en responsabilité du site.  
Envisager un renflouage entre tous les partenaires en attendant une éventuelle rénovation, apparait nécessaire et valorisant.
- Les tennis existant, très utilisés à longueur de saison, doivent participer à l'animation du site. À ce jour, ils tournent le dos et demeurent inaccessibles. L'accès au club comme au restaurant à partir de la base de loisirs serait à revoir.

## **7° Retour de l'Épervière vers le centre-ville**

À ce jour, dans l'attente du devenir du site de l'Épervière, le seul chemin praticable passe par la Viarhônga.

De nature fonctionnelle, étroite et dans l'impossibilité d'accueillir une requalification paysagère, cette voie à proximité du flux routier, demeure accessible au vélo sans autre prétention. Toute tentative d'embellissement serait vaine. Il est cependant souhaitable que la passerelle construite ces dernières années soit poursuivie jusqu'au bassin de joute de Bourg-lès-Valence éventuellement un peu élargie.

Mieux vaut envisager une liaison au travers du quartier de Iles où la ville maîtrise déjà une partie du foncier et qui se prolongerait jusqu'au parc Erevan. Les espaces ne manquent pas. Des allées confortables, bien éclairées et ombragées, jalonnées de bancs peuvent être imaginées ; l'existence d'un canal dans le parc Erevan peut être exploitée, du moins faire l'objet d'une réflexion comme la possibilité d'implanter, au milieu de ce parc situé en entrée de ville, un grand jet d'eau type geyser, en signe de bienvenue aux visiteurs....  
« *Bienvenue à Valence-sur-Rhône* » !

La liaison avec le parc Juvet est naturelle et la boucle est bouclée et le complexe de l'Épervière peut voir concrétiser deux accès piétons distincts au nord et au sud.

## **8° La question de l'autoroute A7**

Le conseil des sages ne parvient pas à se résigner et abandonner l'espoir de voir un jour l'autoroute disparaître. Au nom de la loi sur l'air et de toutes les nouvelles contraintes environnementales que nous tentons d'intégrer dans notre vie quotidienne, nous ne pouvons accepter avec passivité ce flux de circulation continue à polluer l'air respiré par les Valentinois, sans plus émouvoir les autorités. Si la couverture, voire l'enfouissement sont peut-être utopiques, ils n'en demeurent pas moins fortement espérés.

Ne serait-il pas temps de songer à un véritable contournement autoroutier de Valence ? Quoi de pire que la situation actuelle ?

Bien des villes de moindre importance l'ont obtenu depuis longtemps, comme Montélimar, Romans ou Vienne, pour ne citer que celles-ci. Pourquoi Valence ne peut-elle en bénéficier ?

## *En guise de synthèse...*

Redisons-le : au cours de leurs longs débats, les vingt membres du Conseil des sages se sont unanimement accordés à souligner que Valence est une cité aux multiples aménités, où il fait bon vivre.

Cette qualité de vie, elle le doit sans doute à sa situation géographique et à son climat mais aussi à ses 2000 ans d'histoire, indissociable de ses richesses hydrologiques.

Toujours à l'unisson, le Conseil des sages déplore que ce patrimoine aussi riche que varié ne soit pas davantage mis en valeur.

L'identité de Valence pourrait être forte ; elle est cachée, délaissée et donc méconnue. Sans doute les sociologues auraient-ils une explication à ce qui peut apparaître comme un dédain mais qui est bien plutôt une forme de pudeur.

Longtemps, en effet, les Valentinois ont paru se complaire dans une appréciation de leur ville frisant le dénigrement. Mais les Valentinois du XXI<sup>e</sup> siècle ne sont plus les mêmes et ils éprouvent aujourd'hui un besoin de fierté locale, évoqué dans l'ordre de mission confié au Conseil des sages.

Le travail qui précède tente de contribuer à ce renouveau.

Il ne s'agit pas pour nos élus d'entreprendre des travaux pharaoniques mais de sortir de l'oubli tout ce qui contribue à permettre non seulement aux visiteurs extérieurs mais aussi aux Valentinois eux-mêmes de mieux connaître leur patrimoine bâti, naturel et intellectuel.

La quasi absence de signalisation des points d'intérêts dans ces trois domaines est particulièrement caractéristique. Corriger cette carence n'exigerait que peu de moyens financiers.

Contrairement à la plupart des villes de France, Valence ne possède qu'une demi-douzaine de plaques commémoratives qui ont une incontestable vertu pédagogique.

Le Conseil des sages est tout disposé à poursuivre son travail de réflexion, sur ce thème ou sur tout autre que voudra bien lui soumettre la municipalité.

Valence, avril 2016



